

PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 mars 2015 à 20h30

Sous la présidence **de M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**
Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, ROHR Agnès, SCHWOEHRER Martine, SCHWOERTZIG Sabrina et MM. KEUSCH Jean-Jacques, LAUFFENBURGER Mathieu, DEMOUCHE Sébastien et GASCHY Christophe**
Absents excusés : **BOUILLÉ Laurence et GASCHY Virginie**
Secrétaire de séance : **SCHWOERTZIG Sabrina**

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 04/03/2015

Avant de débiter l'ordre du jour tel qu'il a été transmis, M. le Maire demande aux conseillers municipaux d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour, avant le **point approbation du contrat de territoire du Ried de Marckolsheim 2015-2017** :

015. APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUE DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Le Conseil Municipal **donne son accord à l'unanimité au rajout de ce point à l'ordre du jour.**

012. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2015

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 30/01/2015.

013. AIRE DE TRAITEMENT : APPROBATION DES MARCHES

M. KEUSCH Jean-Jacques rappelle qu'une consultation des entreprises a été faite pour la création d'une aire de traitement des effluents phytosanitaires par dégradation en biobed. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 05/02/2015 afin d'examiner les offres transmises par les entreprises. Il rend compte des observations et remarques suite à ces réunions.

Après débat, il soumet les propositions de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir :

- Lot 1 voirie/réseaux/génie civil : VOGEL à Scherwiller - 82 280,40 € HT
- Lot 2 électromécanique et pompage : Technique Pompage Fontaines à Strasbourg - 22 920,00 € HT

Par ailleurs, M. KEUSCH explique qu'il est nécessaire de creuser un puits de pompage, plusieurs offres sont parvenues en mairie. Il propose finalement de retenir l'entreprise Terrassement DICK de Baldenheim pour un montant de 2 050,00 € HT.

Le montant des travaux s'élève donc à 107 250,40 € HT. Les raccordements électriques sont également à prévoir (frais en sus). Un coffret électrique sera mis en place avec un sous-compteur.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de retenir les entreprises VOGEL pour le lot 1 et TPF pour le lot 2 aux montants susmentionnés,
- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues,
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise Terrassement DICK pour le creusement d'un puits dont le montant s'élève à 2 050,00 € HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

014. SALLE SOCIOCULTURELLE : AVENANTS AUX MARCHES

a. Avenant n°1 au lot 10 - Plâtrerie

Il est prévu d'installer une porte coulissante pour le bar/vestiaire ainsi que la fourniture et la pose d'un châssis métallique pour porte escamotable (type Scigno base simple) pour le passage entrée/dégagement et bar. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 588,00 € HT soit 705,60 € TTC. Pour rappel, le marché a été attribué à l'entreprise CILIA pour un montant initial de 30 500,00 € HT.

b. Test d'infiltrométrie

Un test d'infiltrométrie doit également être réalisé en cours de travaux. Quatre bureaux d'études ont fait une offre. Le Maire suggère de retenir celle d'AirTest 3E pour un montant de 850,00 € HT soit 1 020,00 € TTC.

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 d'un montant de 588,00 € HT du lot 10 plâtrerie,
- **APPROUVE** l'offre d'AirTest 3E pour le test d'infiltrométrie d'un montant de 850,00 € HT.

ADOPTE À L'UNANIMITE

015. APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUE DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Lors de la séance du 30/01/2015, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement de la scène de la salle socioculturelle. Après étude, le bureau Euro Sound Project propose une estimation des travaux à hauteur de 55 000 € HT comprenant les éléments suivants :

- Machinerie et draperie scénique : 25 000 € HT
- Sonorisation de spectacle : 10 000 € HT
- Matériel d'éclairage scénique : 16 000 € HT
- Audiovisuel : 4 000 € HT

Par ailleurs, le Maire informe l'assemblée que ce projet est éligible pour une subvention au titre des frais d'équipements scénographiques auprès du Conseil Régional Alsace.

Après débat, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la réalisation du projet d'aménagement scénographique d'Euro Sound Project,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **CHARGE** le Maire de solliciter le Conseil Régional Alsace pour une subvention au titre des frais d'équipements scénographiques.

ADOPTE A L'UNANIMITE

016. APPROBATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE DU RIED DE MARCKOLSHEIM 2015-2017

Le Maire expose dans le détail les objectifs et les orientations du contrat de territoire du Ried de Marckolsheim qui sera signé prochainement par le Conseil Général du Bas-Rhin avec les communes et la communauté de communes.

Il rappelle que ce 2^e contrat de territoire définit comme le précédent, mais pour une durée de trois ans, les aides apportées par le Conseil Général aux opérations d'investissement des communes et intercommunalités. A ce titre, les projets portés par la commune sont inscrits dans ce contrat pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

Il indique que le Conseil Général a approuvé les termes de ce contrat lors de sa réunion de la Commission Permanente du 2 février 2015. Il sollicite l'autorisation du conseil municipal de signer ce document. A titre de rappel, la commune de Boesenbiesen n'a rien souhaité inscrire

dans ce nouveau contrat de territoire 2015-2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le contrat de territoire du Ried de Marckolsheim conclu pour la période 2015-2017 ;
- **INDIQUE** que la clé de répartition par rapport au nombre d'habitants n'est pas adaptée aux petites communes, de ce fait le contrat ne tient plus compte des revenus des diverses communes,
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de territoire du Ried de Marckolsheim.

ADOpte A L'UNANIMITE

017. DIVERS ET INFORMATIONS

a. Planning des élections

Le Maire rappelle que les élections départementales se dérouleront le 22 mars pour le 1er tour et le 29 mars en cas de second tour. Le planning des permanences doit donc être préparé.

b. Osterputz

Comme chaque année, le SMICTOM propose de reconduire l'opération Osterputz. Deux dates seront proposées prochainement (dont une en cas de mauvais temps). Un article sera publié dans la prochaine note d'informations.

c. Salle socioculturelle

Un point est fait sur l'avancement des travaux. La pose du crépi devrait intervenir semaine 11 en fonction des conditions météo. Par ailleurs, un planning des travaux en régie est fixé. Il sera diffusé sur la prochaine note d'informations.

d. Remplacement

Le Maire informe les élus qu'une douzaine de candidatures sont parvenues en mairie pour le remplacement de la secrétaire. Des entretiens seront organisés prochainement et conjointement avec la commune de Richtolsheim.

e. Conseil d'école

SCHWOERTZIG Sabrina fait état du dernier conseil d'école. Il est proposé aux parents de créer une association de parents d'élèves pour mener des actions en faveur de l'école. Une réunion d'informations sera organisée pour les parents du RPI, cela permettra de sonder l'intérêt de ces derniers pour ce projet. Les communes sont également remerciées pour l'achat des gilets jaunes. Enfin, LAUFFENBURGER Mathieu explique que le Maire de Schwobsheim souhaite mettre en place un album photo comprenant chaque classe de chaque année scolaire pour les conserver dans les archives. Il propose de reprendre cette idée pour Boesenbiesen.

f. Etang de pêche

Le Maire rappelle que le bail de l'étang de pêche prendra fin le 30/06/2015. A cet effet, il propose de faire une publication en mairie, les personnes intéressées auront 1 mois pour le faire savoir. Le locataire actuel a, quant à lui, fait savoir par écrit qu'il souhaite relouer l'étang pour la période 2015-2024 avec un loyer réactualisé.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 22 heures 30 minutes.